



Commission Valorisation du Bénévolat Demandes de Médailles

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la reconnaissance des missions effectuées dans nos clubs par nos dirigeants bénévoles, nous vous adressons en pièce jointe les documents nécessaires à la demande d'obtention des médailles du district de football de la Manche.

Nous vous rappelons la hiérarchie des distinctions proposées :

- **Médaille de bronze** : entre 6 et 9 ans de licence dirigeant ou dirigeante*
- **Médaille d'argent** : entre 10 et 13 ans de licence dirigeant ou dirigeante*
- **Médaille d'Or** : à partir de 14 ans de licence dirigeant ou dirigeante*
- **Plaquettes** : services exceptionnels rendus au football départemental**
- **Trophée jeune dirigeant ou dirigeante** : moins de 27 ans révolus et 3 ans de licence*
- **Trophée familles** : 3 licenciés ou licenciées dans le même club d'une licence (dirigeant ou dirigeante ou arbitre) de 3 générations différentes depuis au moins 5 ans.

Vous voudrez bien nous adresser, avant le vendredi 3 octobre prochain, un dossier de candidature dûment rempli par catégorie retenue. Vous pouvez nous adresser deux demandes distinctes pour votre club, concernant la saison 2024/2025, ainsi que la demande « Trophée famille ».

Tout candidat proposé en cours de sanctions disciplinaires en Ligue ou en District ne pourra être retenu.

La commission « Valorisation du bénévolat » présentera une liste des récipiendaires retenus à la validation du comité de direction du District. Les présidents et candidats retenus seront aussitôt informés de leur distinction et de la date des remises.

*Une soirée conviviale de remise des médailles (avec repas) sera organisée dans les salons de notre partenaire, le **CASINO DE COUTAINVILLE**, dans la dernière semaine du mois d'octobre prochain. Le récipiendaire sera autorisé à être accompagné d'une personne de son choix (conjoint, enfant, parent, dirigeant de son club), et le président du club sera également convié. Le nombre de places étant limité, il ne sera pas accordé de dérogation concernant le nombre de présents. Chaque club n'obtiendra qu'une seule désignation de médaille afin de récompenser le plus grand nombre de bénévoles.*

*Le président du District de la Manche, **Stéphane HAMON**, particulièrement attaché à la mise en valeur des hommes et des femmes bénévoles qui œuvrent dans vos clubs, vous remercie de votre active participation à cette organisation.*

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président de club, à l'expression de nos salutations cordiales et sportives.

Le secrétaire général